



BIOZIM

LIQUIDE BIOLOGIQUE

LIQUÉFIE ET BIODÉGRADE LES DÉPÔTS ORGANIQUES

dans les circuits d'eaux usées, siphons, canalisations et bacs à graisses

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

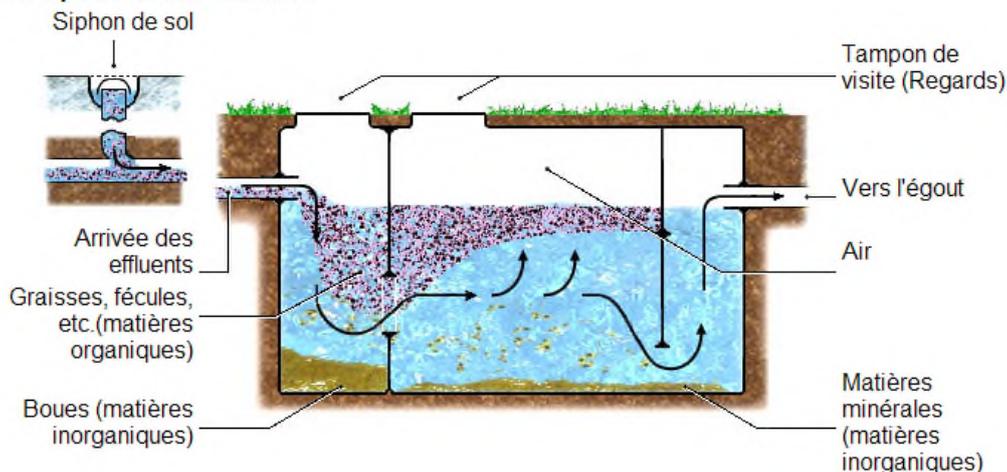
- Pénètre, émulsifie et liquéfie les agglomérats organiques grâce à ses fonctions enzymatiques dégradant principalement les dépôts organiques constitués d'amas de protéides, lipides, amidon et cellulose.
- Evite le développement de fermentations bactériennes productrices de gaz malodorant.
- Renferme des micro-organismes (Classe 1-2000/54CE) actifs en milieu aérobie et anaérobie (ne contient pas d'entérobactéries, ni de salmonella).
- Adapté pour les évacuations et siphons en inoxydable, aluminium, P.V.C., émail...
- Dispersable dans l'eau en toutes proportions.
- Utilisé par les collectivités, l'agroalimentaire et l'industrie pour le traitement des eaux usées dans les siphons, évacuations des rejets organiques, sanitaires, bacs à graisse ou à fécule, puisards, fosse d'aisance, fosse septique ou fosse toutes eaux, bassins de lagunage contenant des boues organiques...

AVANTAGES

- Ne renferme pas de substances caustiques ou corrosives.
- Ne contient pas de bactéries pathogènes ou pouvant engendrer des nuisances dans les systèmes de bio-épuration ou par production de dérivés nocifs pour l'environnement.
- Limite les risques de bouchage et de corrosion sous les dépôts de matières organiques.
- Réduit la fréquence de nettoyage et de curage des évacuations, égouts, bacs à effluents.
- Sans danger pour l'homme et les animaux.
- Apporte une solution compatible avec la protection de l'environnement pour la biodégradation des amas de matières organiques présent dans les rejets. Facilement biodégradable.

BAC A GRAISSE

Principe de fonctionnement



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : liquide couleur bleu lavande
Odeur : fraîcheur verte
Masse volumique : 1010 g/l ± 20 g/l
Réaction chimique : pratiquement neutre

pH pur : 7,50 environ
Tension superficielle à 10/0 : 28,6 dyne/cm
Tension superficielle à 10/00 : 31 dyne/cm
Comptage bactérien moyen : 7x10⁷ ufc/gr

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association synergisée de bactéries et enzymes sélectionnés pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques dans les bacs à graisse et conduits d'évacuation des eaux usées, tensioactifs non ioniques, additifs nettoyants stabilisants.

MODE D'EMPLOI

S'assurer que l'endroit à traiter ne contient pas de désinfectants ou de détergent fortement acide ou alcalin susceptibles d'inhiber l'activité du produit. Dans le cas de présence de bactéricide, différer l'apport et si possible inactiver le bactéricide par un rinçage à l'eau chaude de type "chasse d'eau".

-Pré-diluer dans 5 à 10 litres d'eau tiède (30 à 35°C).

-Effectuer les apports le soir de préférence, en fin de travail, selon une périodicité définie :

Usages	Dose d'apport initial par m ³	Dose d'appoint/entretien par m ³
Évacuations, canalisations Siphons	100 ml	30 ml par évacuation
Fosses, fosses septiques	250 ml	40 à 50 ml par m ³ une fois par semaine
Urinoirs	3 à 5 l	30 à 40 ml par semaine et par urinoir
Sédiments Boues	3 à 5 l	1 l/m ³ d'apport et par jour à moduler en fonction de la nature des effluents et l'intensité des mauvaises odeurs.
Bacs à graisses	1 à 1,5 l (renouveler si nécessaire 48 h après le 1 ^{er} apport)	Apporter quotidiennement 100 ml pour des effluents peu chargés, de 150 à 200 ml dans le cas de rejets très chargés.

Complément d'information pour les bacs à graisses (dose à apporter pour 1500 à 2000 repas/jours) :

1. Vérifier l'état du bac à graisses : si le bac est très sale procéder à un nettoyage complet.
2. Pendant la première semaine, apporter une dose choc : 20 litres sur 5 jours (soit 4 litres/jour).
3. Les semaines suivantes, en entretien : 3,5 à 4 litres sur 5 jours (soit 0,7 à 0,8 litre/jour).

A moduler selon l'intensité des graisses dans les rejets : possibilité de réduire les doses progressivement après observation du fonctionnement des bacs à graisses au bout de 15 jours à 1 mois.

RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité suivant le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Utilisations réservées aux professionnels. EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Conserver hors de la portée des enfants. Préparation concentrée riche en nutriments, le stockage à une température inférieure à 10°C peut provoquer la formation de cristaux, éviter le stockage à une température inférieure à 10°C, stocker à une température ambiante entre 10 et 25°C. Conserver hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après utilisation, et conserver à l'abri de l'humidité et de la lumière.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.